

LISTE DES POSTES EN ÉLECTION NOVEMBRE 2020

POSTES	TEMPS DE MOUVEMENT	DURÉE DU MANDAT
COORDONNATEUR(TRICE)	2 ANS	1 AN - 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉC
1 EX-RG	2 ANS	1 AN - 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉC
ANIMATEUR(TRICE)	2 ANS	1 AN - 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉC
MODÉRATEUR	1 AN	6 MOIS - 1 ^{ER} JANVIER AU 30 JUIN
SECRÉTAIRE INTERGROUPE	6 MOIS	1 AN - 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉC
ACCUEIL DU NOUVEAU	2 ANS	1 AN - 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉC
CDL	2 ANS	1 AN - 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉC
CONGRÈS	2 ANS	1 AN - 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉC
INFO-PUBLIQUE	2 ANS	1 AN - 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉC
SOUTIEN AUX GROUPES	2 ANS	1 AN - 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉC
WEB	2 ANS	1 AN - 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉC

VOICI LES POSTES VACANTS non élu en mai

(Vous présenter au CRS pour vous faire élire par intérim)

SECRÉTAIRE CA et CRS	6 MOIS	1 AN - 1 ^{ER} JUILLET AU 30 JUIN
JOURNAL	2 ANS	1 AN - 1 ^{ER} JUILLET AU 30 JUIN
FORMATIONS	2 ANS	1 AN - 1 ^{ER} JUILLET AU 30 JUIN

Les nouveaux élus qui sont RGs dans leur groupe d'appartenance, ont trois mois pour se faire remplacer et donner leur démission comme RG dans leur groupe. **(Donc ils peuvent conserver leur poste jusqu'au 31 mars 2021).** Cette mesure permet de s'assurer de ne pas voter à deux niveaux (respecter le principe d'un vote par membre au sein de la fraternité).